



# Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 7 mars 2013

*Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS*

## EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

### Meilleure intégration des parents

- Les parents d'élèves vont faire leur entrée dans notre annuaire informatisé. Il s'agit essentiellement
- de leur donner un accès à Gepi techniquement identique à celui de leurs enfants (mais ils auront accès aux mêmes informations qu'auparavant),
  - de permettre de les atteindre par des listes de diffusion de courrier électronique,
  - de leur demander leur avis sur certains points précis par le biais d'un outil de sondage.

### Un site internet plus vivant

Nous avons tous remarqué que notre site internet s'était un peu plus renouvelé ces derniers temps. Il s'agit bien sûr de la page d'accueil (photo et actualités), mais aussi d'un dépoussiérage de fond. Notre webmestre Gwenaël Cléon propose dorénavant à des rédacteurs occasionnels de lui transmettre des textes/photos dont il pourra assurer la mise en ligne lui-même. L'idée d'une banque de photos pour animer la page d'accueil est relancée, notamment par le biais d'un concours auprès des élèves.

### Des projets en panne ?

Un nombre important de projets ayant été évoqués aux séances passées du comité n'ont plus fait parler d'eux depuis. Certains sont devenus obsolètes ou ont beaucoup perdu de leur intérêt (information sur les réseaux sociaux, B2i). Quelques-uns méritent d'être relancés (page Wikipedia du lycée, e-sidoc, concours photo). Enfin d'autres ont quand même progressé, sans que ce soit encore visible de tous (labo de langues, suivi de cohorte, identification généralisée).

### Des TICE sans Éric Lebrun ?

Selon toute vraisemblance notre Proviseur-adjoint et chef d'orchestre TICE devrait partir vers un nouveau poste à la rentrée prochaine. Ce départ risque de créer un gros « trou d'air TICE », surtout dans le domaine de la gestion du service pédagogique Gepi et de l'harmonisation des interventions techniques. Le lycée doit s'y préparer dès maintenant et Mme Oravec a commencé à le faire en ce qui concerne l'administration de Gepi.

### Équipements

Le lycée a entrepris un gros travail sur les équipements informatiques : faire un inventaire complet, remplacer les matériels trop vieux ou en panne, compléter les équipements manquants. Cette opération de grande ampleur prendra plusieurs années.

### Prochaine réunion du comité

Lundi 27 mai, 18h10 au CDI.

# COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

## Liste des présents

Serge Allain (SA, maths) – Gwenaél Cléon (GwC, sciences phys., référent TICE) – Guy Colly (GC, sciences indus.) – Philippe Cousson (PC, documentaliste) – Michèle Henri (MH, maths) – Éric Lebrun (ÉL, proviseur adjoint) – Jimmy-Guy Legros (JGL, proviseur) – Myriam Oravec (MO, proviseure adjointe) – Serge Principaud (SP, maths) – Bertrand Thomas (BT, maths, référent TICE) – Cathy Vallat (CV, langues) – Jean-Pierre Viallemon-teil (JPV, économie).

## Excusés

Sébastien Chaumet – Karine Fort – Marianne Mabilille – Michel Peltier – Marine Rérolle-Brosset – Annie Flore Vergne-Morgand.

*La séance est ouverte à 18 H 15.*

Au nom du comité, BT souhaite la bienvenue à notre proviseur ; c'est la première fois depuis de nombreuses années que le chef d'établissement assiste à ce type de réunion.

*Meilleure intégration des parents.*

EL explique pourquoi il a souhaité l'intégration des parents d'élèves à notre annuaire informatisé (LDAP).

1. N'étant pas présents dans l'annuaire général, les parents doivent actuellement accéder à Gepi par une « porte d'entrée » qui n'est pas celle des autres personnes et notamment de leurs enfants. Cela a pu conduire parfois à des confusions et des difficultés pour les utilisateurs.
2. L'annuaire est un outil de gestion des adresses de courriel qui permet la constitution de listes de diffusion.
3. Il va être possible de connecter un outil de sondage ciblé vers une catégorie de personnes, à commencer par les parents.

SP : à quel contenu cela donnera-t-il accès pour les parents ? EL : exactement au même contenu qu'actuellement, le type d'accès change, mais pas les droits d'accès. BT : et il ne s'agit que de Gepi.

GwC : *quid* de l'outil de sondage ? EL : Il a déjà été mis en place par notre hébergeur sylogix (avec financement du lycée), mais il reste beaucoup de tests à faire avant de l'utiliser réellement. GwC : et en pratique, de quels sondages s'agit-il ? JGL : dans un premier temps, il va s'agir d'enquêtes de satisfaction au sujet de la restauration, de l'utilisation du CDI etc. MO pense aussi au problème des transports scolaires, qui pourrait être géré par les CPE.

GC : qui vérifiera l'usage qui sera fait de cet outil ? EL : cela reste à définir. JGL : la direction aura évidemment un droit de regard sur les questions posées.

BT est intéressé par une utilisation pédagogique d'un tel outil – et en avait déjà parlé en comité sans rencontrer un grand enthousiasme. On peut imaginer par exemple pour un professeur de poser des questions aux élèves d'une classe, collectivement et anonymement, pour détecter des sujets qui nécessitent d'être retravaillés. MH : ce type de possibilité existait dans Claroline. EL : l'outil a été prévu dès le début pour être intégré globalement dans notre dispositif TICE, ce devrait donc être possible.

Au sujet des listes de diffusion, JGL demande si l'inscription des parents leur donnera l'autorisation de diffuser des courriels. EL : non, pas du tout et les adresses des autres parents destinataires seront invisibles – c'est un des gros intérêts de ces listes.

À ce propos, une demande récurrente est celle des fédérations de parents d'élèves de disposer des adresses de tous les parents de l'établissement. La base de données (ex)SCONET de l'éducation nationale permet de diffuser aisément les adresses de ceux *qui ne s'y sont pas opposés*. Cependant le logiciel (et la législation) ne font pas actuellement la distinction entre adresse postale et adresse électronique et on ne sait pas à quoi s'en tenir.

GC : pourquoi ne pas ouvrir des listes de diffusion aux fédérations ? Il n'y a plus de problème de confidentialité. EL : cela supposerait quand même de disposer de la liste des parents qui acceptent de recevoir ce type de message. BT : on pourrait leur donner la possibilité de se désabonner. EL : de toutes façons, il s'agit d'un problème national, avec des enjeux politiques importants, sans parler de l'aspect « informatique et libertés » (CNIL). JGL : il faut veiller à respecter une égalité entre les fédérations et même tous les groupes de représentants de parents. EL : le lycée attend la réponse du ministère à qui la question a été posée.

*Un site internet plus vivant.*

BT : nous avons tous remarqué que la page d'accueil web du lycée avait été plusieurs fois renouvelée ces derniers temps : photo modifiée à certaines occasions (nouvelle année, portes ouvertes) mais aussi actualités plus riches. L'idée d'origine de la photo de nouvel an revient à GwC, qui a été aidé par notre animatrice culturelle puis par EL. GwC nous explique qu'il a travaillé selon deux axes. D'abord un grand « nettoyage » de pages obsolètes, liens cassés et mises à jour. D'autre part il s'est rendu compte que certaines personnes qui souhaitaient mettre en ligne des informations intéressantes et avaient reçu une formation pour cette opération ne savaient plus comment s'y prendre six mois après... et c'est bien normal. Finalement, il est plus simple que le webmestre s'occupe de la mise en ligne pour les rédacteurs occasionnels. C'est ainsi que, par exemple, il s'est occupé de mettre en ligne un article sur les championnats de France de cross, fourni par les collègues d'EPS (rubrique « Vie du lycée / UNSS »).

Il est donc désormais possible de lui confier textes rédigés et photos pour des informations ponctuelles ; mais les rédacteurs réguliers continuent de mettre en ligne eux-mêmes leurs informations (exemple : menus du restaurant scolaire). JGL : y a-t-il eu une actualité pour le nouvel an chinois ? GwC n'en a pas eu connaissance.

CV et MO aimeraient bien disposer d'une petite fiche aide-mémoire pour pouvoir elles-mêmes mettre des informations sur le site. GwC va s'en occuper.

EL nous explique qu'il était assez réticent à publier des photos de personnes sans leur demander leur autorisation, mais qu'il a assoupli son point de vue : à partir du moment où quelqu'un participe à une action *publique* (exemple : compétition sportive), il donne implicitement son accord à figurer sur des photos de l'événement. GC : une manifestation interne au lycée rentre-t-elle dans ce cadre ? EL : en principe, non. JGL : mais il ne doit pas y avoir de problème pour des photos de groupe. GC : Il faut quand même respecter la loi à ce sujet. JGL : tous les lycées publient régulièrement des photos de ce type ; la direction assumera si jamais cela peut créer un problème.

EL souligne que modifier la photo d'accueil ne prend que quelques minutes, à condition qu'elle soit prête (certaines ont été fournies par l'animatrice culturelle). Cependant le gros du travail effectué par GwC ne saute pas aux yeux du premier coup et prend beaucoup plus de temps.

BT et GwC se disent à cette occasion qu'il serait très utile que l'animatrice culturelle Lucie Raguy participe au comité de pilotage TICE. GwC : Il serait intéressant de relancer l'idée de BT d'un concours photo auprès des lycéens. MH : ça permettrait de constituer un stock de photos pour renouveler régulièrement la page d'accueil. JGL et MH nous montrent sur leur téléphone quelques photos originales du lycée (neige, éclairage de nuit), qui pourraient faire partie de cette sélection. BT va préparer un dossier du serveur *Camille* pour accueillir les contributions. EL : il faut prévoir une modération, pour que n'importe qui ne puisse pas déposer n'importe quelle photo.

Toujours à propos du site, EL demande à PC de relancer la mise à jour de l'onglet CDI, c'est-à-dire de la plate-forme *esidoc* (hébergée par le CRDP). PC objecte qu'il ne peut pas le faire car le CRDP réclame une autorisation signée de la direction pour lui accorder les droits d'intervention. Cette demande a été déposée au lycée il y a plusieurs mois. PC profite de l'occasion pour réimprimer ce formulaire, lequel peut être aussitôt examiné par notre proviseur. Voilà un problème réglé...

*Projets en panne.*

BT a préparé une liste de projets déjà évoqués en comité et qui semblent ne pas avoir abouti. Faut-il en sélectionner certains pour les relancer ?

*Aide aux utilisateurs.* À ce propos, la liste d'entraide [entraide-tice@sympa.lyc-camilleguerin.fr](mailto:entraide-tice@sympa.lyc-camilleguerin.fr) a été récemment relancée par une question de CV, mais n'est pas connue de tous les membres du comité (par exemple MH, GwC, MO). EL se demande si un forum ne serait pas plus approprié. BT : pourquoi pas, mais l'outil ne fait pas encore partie de notre dispositif... MO propose d'inscrire tout le monde par défaut sur la liste d'entraide. GC : oui, il faudrait prévoir d'envoyer en premier message à tous un exemple de question. CV : d'accord, mais il faut absolument pouvoir se désinscrire facilement. EL : et prévoir une modération des messages postés pour éviter des dérives de discussions interminables et hors-sujet. BT : qui seraient les modérateurs ? MH : on pourrait démarrer sans modération et voir s'il y a des problèmes.

*Wifi à l'internat.* EL : ce dossier a beaucoup plus avancé qu'il n'y paraît. Il se heurte depuis très longtemps au problème de l'identification des utilisateurs, ce qui en principe vient d'être réglé techniquement. Maintenant « il n'y a plus qu'à » mettre en service après des tests approfondis. SP : est-ce que le wifi sera disponible dans tout le lycée ? EL : le dispositif a été uniquement prévu pour les internes de la résidence. Techniquement, le signal wifi ira sans doute au-delà (très affaibli), mais de toutes façons ce n'est pas le but recherché. GC : les élèves ne vont-ils pas chercher à y connecter leur « smartphone » ? BT : même s'ils y arrivent, le débit disponible sera très limité et cela ne compromettra pas les autres usages de l'accès internet.

EL : la situation est analogue pour la question de l'identification généralisée aux postes Windows.

*Page wikipedia.* Notre proviseur découvre le problème : une page internet à propos de notre lycée ayant une allure officielle et contenant des informations pour le moins limitées et discutables. Il promet de se pencher sur la question. EL : faut-il aller jusqu'aux pages Facebook ? SP en a déjà vu une. BT : c'est un peu différent, car

elles ne sont *a priori* disponibles qu'aux membres d'un groupe limité.

*Suivi de cohorte.* BT : il s'agit de constituer une base de données de résultats de nos anciens élèves de prépa. Elle serait alimentée directement par les personnes les plus proches de l'information (les professeurs) et celle-ci serait disponible de façon ciblée, par exemple pour les établissements des terminales d'origine.

EL a trouvé un développeur intéressé par ce projet, qui lui paraît efficace et compétent. Le projet n'est donc pas en panne, mais il repose (comme souvent) sur du bénévolat...

*Réseaux sociaux.* BT rappelle qu'il avait été question d'organiser une réunion d'information sur les dangers d'une mauvaise utilisation de ces outils. MO : la difficulté, c'est de trouver de bons intervenants. JGL, EL et MO semblent penser que ce problème doit surtout être traité au niveau individuel, et qu'il est plus général que ce que nous avons envisagé (par exemple addiction aux jeux électroniques).

*Laboratoire de langues vivantes secondaire.* EL : ça a bien avancé, le projet a été réécrit et un devis est prêt.

B2i. Il ne fonctionne pas dans notre lycée, mais c'est apparemment le cas dans la majorité des établissements analogues. GC : le problème, c'est qu'il n'y a pas de moyens mis en œuvre pour une formation. EL : si, mais c'est une formation en ligne. Et pour nos futurs collègues, on exige le niveau au-dessus (C2i) qui va au-delà du raisonnable. JPV : ce qui fait qu'il est parfois validé un peu rapidement...

Plusieurs personnes pensent que le problème est analogue pour le B2i collège : nécessaire pour l'obtention du brevet, d'où des conditions de validation assez discutables. En conclusion, il semble que ce dossier ne soit pas prioritaire.

*Des TICE sans Éric Lebrun ?*

BT pense qu'il est temps de faire la liste de toutes les tâches TICE assumées par EL depuis 9 ans et de nous préparer à transférer à d'autres personnes les plus importantes (au moins), ce qui suppose parfois des compétences spécifiques. Les domaines les plus visibles : l'administration du système Gepi, la « maîtrise d'œuvre » des interventions techniques TICE, la politique générale TICE.

GC : dans ce domaine, beaucoup de choses sont uniquement basées sur de la bonne volonté (voire du bénévolat). Il est donc inévitable que le départ d'une personne très impliquée ne crée un grand vide. EL nous rappelle que pas mal d'établissements voisins (ou éloignés) utilisent Gepi et s'en sortent très bien !

JGL nous explique que MO va prendre les commandes de Gepi, et que lui-même s'occupera de la coordination générale, en s'appuyant sur l'avis de personnes qualifiées. Il veillera à ce que tout le monde se souvienne que nous sommes tous, avant toute chose, au service des élèves.

BT explique qu'il a installé (essentiellement pour MO) un serveur Gepi « bac à sable », c'est-à-dire une copie conforme du vrai serveur, sur laquelle on peut s'exercer, faire des essais, sans risquer de compromettre le bon fonctionnement du vrai Gepi. Il se demande par ailleurs si la situation nouvelle ne donnera pas naturellement plus d'importance aux avis du comité de pilotage.

*Questions diverses.*

*Emplois du temps.* CV se souvient avoir eu dans le passé accès sur Gepi aux emplois du temps de ses collègues. C'était extrêmement pratique ! EL : il s'agissait d'une expérimentation qui a été interrompue sur demande de Mme la Proviseure. Ne pas perdre de vue que cela demande une gestion supplémentaire très lourde, surtout pour faire communiquer deux systèmes de logiques très différentes : Gepi (libre et ouvert) et 1-2temps (logiciel d'emploi du temps commercial et fermé). Sans passer par Gepi, il est possible de consulter les emplois du temps, mais pas sur le web, seulement via un logiciel Windows spécifique, que l'on peut installer sur certains postes du lycée. MH : ce serait bien d'en disposer en salle des professeurs.

*Équipements personnels des élèves.* CV demande si le lycée accepte l'idée que des élèves puissent apporter leur propre ordinateur pour travailler en cours, comme certains des siens le souhaitent.

El : est-ce que ce sont les élèves qui le souhaitent ou le professeur qui le suggère ?

JGL : cela peut se faire, à la condition expresse que le cours soit aussi efficace pour ceux qui disposent d'un ordinateur que pour ceux qui n'en disposent pas. Personne ne doit être lésé.

BT : dans beaucoup d'écoles de commerces, on voit dans les amphis tous les étudiants derrière leur écran, mais certains s'occupent de bien d'autres choses que du cours... Pour EL, c'est quand même un terrain assez risqué. GC : sans compter qu'on ne peut pas prévoir une prise de courant par personne pour recharger l'ordinateur...

*Équipements.* JGL et EL nous informent qu'ils s'occupent activement des matériels informatiques dans leur globalité. Il s'agit selon les cas

- d'équiper les salles qui ne le sont pas encore,
- de faire face aux très nombreuses pannes matérielles rencontrées sur certaines machines fournies par la région, pourtant assez récentes,
- de prévoir le remplacement des matériels en fin de vie.

Le lycée a provisionné des fonds à cet effet et entamé un important travail d'inventaire. La priorité sera donnée aux usages les plus pertinents. Pour les futurs équipements, il serait souhaitable que la région puisse nous offrir des dotations financières, plutôt que des matériels déjà achetés.

*La séance est levée à 19 H 30.*